

SANTÉ
TRAVAIL



CONSÉQUENCES PROFESSIONNELLES ET ÉTAT DE SANTÉ DES TRAVAILLEURS DU MONDE AGRICOLE ET DES INDÉPENDANTS AU SORTIR DU PREMIER CONFINEMENT DU PRINTEMPS 2020

POINTS CLÉS

- La période du confinement du printemps 2020 et les mesures mises en place par les pouvoirs publics ont eu **un impact considérable sur l'activité professionnelle** des actifs. L'intérêt principal de l'enquête Coset-Covid, menée au sein des cohortes Coset-MSA et Coset-Indépendants, était de cibler des travailleurs du monde agricole et des indépendants, généralement peu représentés dans les études, et dont les conditions d'exercice spécifiques ont pu induire des difficultés professionnelles et un vécu particulier de cette période.
- Les indépendants non-agricoles ont pour partie connu des interruptions complètes d'activité, notamment les femmes, et les salariés du monde agricole, des interruptions partielles. Pour les personnes ayant poursuivi leur activité, les résultats soulignent une **modification des conditions de travail**, marquée par un recours au télétravail, une augmentation et un décalage des heures de travail, une diminution des contacts avec les collègues ou le public (clients, usagers, patients...), parfois accompagnée d'une augmentation des tensions relationnelles.
- Au-delà de la situation professionnelle, les impacts de cette période sur la santé ou les comportements de santé ont été notables, avec toutefois, des différences constatées entre genres et sous-groupes professionnels. Les résultats soulignent en général des **difficultés de sommeil et une augmentation de la consommation d'alcool**, en particulier pour les indépendants non-agricoles et les salariés du monde agricole. Chez ces deux populations, environ un tiers des actifs ont renoncé à des soins durant la période.
- Certains groupes professionnels présentaient une **prévalence plus importante d'anxiété et de symptomatologie dépressive** au sortir du confinement en juin 2020. Chez les indépendants, la prévalence de l'anxiété chez les femmes était plus élevée pour les artisanes, commerçantes et dirigeantes, par rapport aux professions libérales. Dans le monde agricole, les salariés de bureau se démarquaient des autres actifs par une prévalence plus élevée d'anxiété chez les femmes. La présence de ce type de trouble en sortie de confinement apparaissait plus fréquente en présence de certains facteurs professionnels renvoyant à des conditions de travail défavorables durant ce confinement.
- Ces observations sur ces professionnels fragilisés par les mesures de gestion, sont complémentaires des autres travaux sur la santé mentale des travailleurs en rapport avec la pandémie de Covid-19. Ils permettront de fournir aux acteurs de la prévention et aux partenaires sociaux des éléments pour appréhender des crises futures et envisager des modes d'exercice alternatifs.

CONFINEMENT DU PRINTEMPS 2020 : UN IMPACT CONSIDÉRABLE SUR L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Impact sur l'activité

Chez les indépendants non-agricoles

L'interruption de l'activité a été complète pour un tiers des hommes et la moitié des femmes (une partie n'ayant d'ailleurs toujours pas repris au moment de l'enquête en juin-juillet 2020).

Parmi les professionnels ayant poursuivi leur activité, 60 % ont dû faire face à une baisse de clientèle et plus de trois-quarts ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires (particulièrement les artisans et les commerçants).

Une augmentation du volume horaire de travail et de la fréquence du travail en soirée ou le week-end pour une partie des actifs du monde agricole et des indépendants non-agricoles

Dans le monde agricole

La proportion d'actifs s'étant arrêté a été moins forte. Rares chez les non-salariés, les interruptions ont été plus fréquentes chez les salariés, plus d'un salarié sur cinq ayant connu une interruption temporaire. Les interruptions complètes ont particulièrement concerné les salariés ayant une activité hors bureau (16 % d'entre eux), le plus souvent dans le cadre d'une fermeture imposée. Malgré la poursuite de leur activité, un tiers des non-salariés agricoles a connu une baisse de son chiffre d'affaires.

Des contacts en présentiel moins fréquents mais une augmentation des tensions dans les relations avec le public et avec les collègues et collaborateurs, notamment pour les salariés de bureau du secteur agricole et les commerçants

Impact sur les modalités et les conditions de travail

Chez les indépendants non-agricoles

Les modalités de travail ont été modifiées de façon contrastée durant le premier confinement. Le télétravail s'est notamment développé chez la moitié des dirigeants et des professions libérales ayant maintenu leur activité, avec, pour une part notable d'entre eux, une augmentation du volume horaire de travail et de la fréquence du travail en soirée ou le weekend.

Dans le monde agricole

Ce sont les salariés de bureau qui ont le plus modifié leurs conditions de travail avec un recours massif au télétravail. La période s'accompagne pour une part importante de cette population d'actifs d'une augmentation du temps de travail. Ceci concerne particulièrement les salariés ayant des activités de bureau (30 % ont vu augmenter leurs heures de travail) avec parfois une augmentation de la fréquence du travail en soirée, et dans une moindre mesure, les non-salariés agricoles, plus souvent confrontés à une augmentation du travail le week-end.

Dans les deux populations

Les contacts en face-à-face avec les collègues ou le public (clients, usagers, patients, etc...) ont naturellement été impactés, le plus souvent diminués voire ont disparu. En revanche, les tensions relationnelles se sont accentuées avec les collègues ou collaborateurs mais surtout avec le public pour une proportion non négligeable de salariés du monde agricole et d'indépendants non-agricoles (jusqu'à 16 % des actifs pour certains groupes voire 28 % dans le groupe des commerçants).

Même si les conditions d'hygiène et de sécurité mises en œuvre sur le lieu de travail en matière de protection contre le SARS-Cov2 ont été jugées le plus souvent satisfaisantes, plus d'un quart de ces actifs (jusqu'à un tiers et plus chez les artisans et les commerçants et des salariés agricoles hors emplois de bureau) se sont sentis en danger à un moment ou un autre durant le confinement dans leur environnement de travail au regard du risque de contamination.

UN IMPACT NOTABLE SUR LA SANTÉ OU LES COMPORTEMENTS DE SANTÉ

Des différences sont constatées entre hommes et femmes, entre indépendants non-agricoles et travailleurs du monde agricole, et entre les sous-groupes professionnels au sein de ces deux populations.

Des difficultés de sommeil augmentées durant le confinement pour plus d'un quart des salariés de bureau du secteur agricole et des indépendants non-agricoles

Difficultés de sommeil

Chez les indépendants non-agricoles et les salariés agricoles ayant des activités de bureau, les troubles du sommeil se sont accentués lors de cette période pour plus d'un quart des hommes, et plus d'un tiers des femmes. Les non-salariés agricoles et les salariés agricoles hors-bureau ont eux aussi été fréquemment concernés par une dégradation de leur sommeil sur la période, mais dans une moindre mesure.

Consommation d'alcool, de tabac et de psychotropes

Chez les indépendants non-agricoles, un dirigeant ou professionnel libéral sur 5 a augmenté sa consommation d'alcool durant le confinement, et un artisan ou commerçant sur 7. Au Régime agricole, seuls les salariés de bureau partagent une fréquence similaire d'augmentation de la consommation d'alcool, les autres groupes professionnels étant nettement moins souvent concernés.

Des troubles anxieux chez une femme artisan, commerçante et dirigeante sur 5 au sortir du premier confinement

Dans une moindre mesure, une augmentation de la consommation de tabac et de psychotropes chez une proportion notable d'indépendants non-agricoles a été observée, beaucoup plus rare chez les travailleurs du monde agricole.

Renoncement aux soins

Que ce soit chez les indépendants non-agricoles ou chez les travailleurs du monde agricole, environ un tiers des actifs ont renoncé à des soins durant la période, en raison le plus souvent d'un report ou d'une annulation de rendez-vous, de la fermeture des cabinets médicaux, et/ou du caractère non urgent des soins.

UNE PRÉVALENCE DE L'ANXIÉTÉ ET DU SYNDROME DÉPRESSIF PLUS ÉLEVÉE DANS CERTAINS GROUPES PROFESSIONNELS

Chez les indépendants non-agricoles

Au lendemain de la levée du premier confinement, 12 % des hommes et 18 % des femmes souffraient d'anxiété, et 10 % des hommes et 14 % des femmes présentaient un syndrome dépressif.

La prévalence de l'anxiété était plus élevée chez les femmes artisanes, commerçantes et dirigeantes par rapport aux professions libérales.

Pour les activités les plus représentées au sein de ces grands groupes, certaines se démarquaient par des prévalences d'anxiété ou de dépression plus élevées que la moyenne des indépendants : les peintres, les maçons et les garagistes chez les hommes, les restauratrices et les esthéticiennes chez les femmes.

Chez les actifs du monde agricole

Les prévalences de ces troubles psychiques étaient moins élevées dans cette population d'actifs, avec 8 % des hommes actifs concernés par de l'anxiété et 13 % des femmes, ainsi que 7 % des hommes présentant un syndrome dépressif et 11 % des femmes.

Là aussi, on observe des différences selon le genre et le type d'activité : en particulier, chez les femmes, les salariées ayant essentiellement des activités de bureau se distinguent des autres groupes professionnels avec une prévalence d'anxiété plus élevée.

Impact des facteurs professionnels

Certaines situations professionnelles liées au confinement étaient associées à un risque plus élevé de

présenter des troubles anxieux ou dépressifs en juin-juillet 2020 et ce, après avoir pris en compte de multiples facteurs personnels, tels que la situation financière, le niveau de confiance dans la capacité de gestion de la crise, ou la composition du foyer.

Un risque augmenté d'anxiété était ainsi associé aux modifications des relations avec le public ou les collègues (contacts et tensions), à une augmentation des heures de travail ou un décalage sur le week-end ou

en soirée, ou à l'impossibilité de s'isoler pour travailler à domicile.

La fréquence de symptomatologie anxieuse, mais également dépressive, différait selon le groupe professionnel, indépendamment des facteurs personnels ou les autres facteurs professionnels. En particulier, l'arrêt de l'activité principale ne semblait pas lié à un risque accru de présenter une anxiété ou d'un syndrome dépressif dans la période suivant le déconfinement.

LIMITES ET PERSPECTIVES

Ce bilan est une photographie instantanée de la situation en post-confinement de juin 2020. Il ne permet pas d'évaluer les conséquences de la crise à plus long terme, d'autant que d'autres vagues épidémiques (accompagnées de nouvelles mesures de restrictions, confinement ou mesures de freinage) ont pesé ultérieurement sur l'activité économique.

Une nouvelle vague d'enquête est prévue au sein des cohortes Coset, deux ans après le début de l'épidémie afin d'évaluer dans quelle mesure les changements observés et leurs liens avec l'état de santé ont évolué sur le moyen terme dans les populations d'actifs des indépendants et des actifs du monde agricole.

Des analyses complémentaires de données recueillies auprès de travailleurs du Régime général et la mise en perspective avec les autres travaux sur la santé mentale des travailleurs, initiés à différents temps depuis le début de l'épidémie de Covid-19, permettront par ailleurs d'évaluer ces troubles selon les différents types d'exercice professionnel et d'en apprécier les déterminants.

MOTS CLÉS

TRAVAILLEURS AGRICOLES
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS
CONDITIONS DE TRAVAIL
SANTÉ MENTALE
CONFINEMENT
COVID-19

Citation suggérée :

Conséquences professionnelles et état de santé des travailleurs du monde agricole et des indépendants au sortir du premier confinement du printemps 2020. Synthèse. Saint-Maurice : Santé publique France ; 2022 : 4 p. Disponible à partir de l'URL : <http://www.santepubliquefrance.fr>

AUTEURS

Béatrice Geoffroy-Perez¹, Jean-Luc Marchand¹, Gabrielle Rabet², Noémie Soullier², Pauline Delézire¹, Laetitia Bénézet², Nathalie Bonnet², Julie Chesneau²

1. Direction Santé Environnement Travail (DSET), Santé publique France

2. Direction Appui, Traitements et Analyses de données (DATA), Santé publique France

REMERCIEMENTS

- À Christine Chan Chee pour ses conseils dans l'exploitation des données
- À Christine Cohidon et Guillaume Boulanger pour leur relecture attentive et leurs suggestions
- À la MSA, la Direction des Statistiques et des Fonds et la Direction de la Santé Sécurité au Travail (DSST), en particulier Nadia Joubert, Gaëtan Deffontaines et Nicolas Viarouge
- À Marie Zins et son équipe en charge de la cohorte Constances ainsi qu'à Nathalie Bajos et Fabrice Carrat, en charge de la coordination du projet SAPRIS, pour leur collaboration lors de l'élaboration du questionnaire
- Ainsi qu'à tous les participants aux études de cohorte Coset